



## Compte-rendu de la réunion De l'Assemblée Générale du 8 octobre 2010

**Secrétaire de séance** : Fabienne Chiarelli-Ulliana

**Reportage photo** : assuré par Natacha Cohadzic

Le nombre des présents et les pouvoirs remis de la part d'adhérents ont permis au quorum d'être atteint et à l'Assemblée Générale d'être tenue.

	Présent	Absent excusé	Membre du CA
Etienne Rivoire	X		X
René Blais		X	X
Agnès Ben Saïd		X	
Fabienne Chiarelli-Ulliana	X		X
Guy Juan	X		X
François Javierre	X		X
Maguie Trignac	X		X
Pierre Mercié	X		X
Janine Mercié	X		X
Laetitia Entraygues		X	
Mamadou Yall	X		X
Didier Delon	X		
Nadine Delon	X		
Christiane Houillon		X	X
Patrice Labattut		X	X
Marie Claire Rivoire	X		X
Marc Doucet	X		
Ba Abou		Président d'honneur	X
Natacha Cohadzic	X		X

### 1. Accueil par le président

Les personnes excusées membres du C.A, membres actif et personnalités :  
Monsieur le Maire ; Agnès Ben saïd ; Laetitia Entraygues ; René Blais, Christiane Houillon et en raison de leur éloignement Patrice Labattut et Bâ Abou.

Remerciements à M. Ferriz pour la mise à disposition du vidéo projecteur

2. **Présentation du rapport moral et du rapport d'activités par le président et vote**  
(en annexe 2)

Lecture du message de Bâ Abou par Mamadou Yall. (en annexe 1)

Le rapport moral et le rapport d'activités sont acceptés à l'unanimité des participants.

3. **Présentation du rapport financier par le trésorier et vote (ci-joint le bilan 2009/10).**

En l'absence de René Blais, François Javierre présente le bilan.

À propos de l'envoi du conteneur en 2009, des précisions sont données quant au coût économisé en frais de transport grâce à Röhlig France, Mory Team, CGM et Naviland Cargo (de l'ordre de 4000 Euros)

Sont restés à la charge d'Arémau les frais de débarquement sur place dans le port de Nouackchott et le transport dans deux camions jusqu'à Thialgou.

Le solde pour l'exercice est 2477 €.

Le solde du compte à juillet 2010, le solde était de 8046 Euros.

Le 21 septembre 2010, les 2 commissaires aux comptes, Christiane Houillon et Marc Doucet ont certifié les comptes.

Le rapport financier est déclaré adopté à l'unanimité des participants.

4. **Renouvellement du Conseil d'Administration (5 membres) ;**

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration : 5 Sont démissionnaires (1/3 des membres comme les Statuts le stipulent ) : René Blais ; Agnès Ben Saïd ; Laetitia Enraygues ; Didier Delon ; Pierre Mercié.

Pierre Mercié se représente.

Natacha Cohadzic et Christiane Houillon souhaitent intégrer le conseil d'administration.

Comme personne ne se propose au poste de trésorier, René Blais accepte de maintenir son poste de trésorier.

Ce qui porte le nombre de membres au conseil d'administration à 14.

**Composition :**

Abou Bâ, René Blais, Fabienne Chiarelli-Ulliana, Natacha Cohadzic, François Javierre, Guy Juan, Christiane Houillon, Patrice Labattut, Janine Mercié, Pierre Mercié, Etienne Rivoire, Marie Claire Rivoire, Maguy Trignac, Mamadou Yall,

**2 Commissaires aux comptes :** Marc Doucet accepte de continuer son rôle de commissaire aux comptes et Didier Delon accepte d'être le 2<sup>ème</sup>.

**Nos correspondants extérieurs :** Pas de changement depuis l'exercice précédent  
Patrice Labattut en Gironde ; Marie-Claire Rivoire en Isère ; Maguie Trignac à La Bastide St Sernin ; Abou Bâ en Mauritanie.

**Conseiller pour les rapports avec nos amis Mauritaniens :** Mamadou Yall

5. **Election du bureau par les membres élus du Conseil d'Administration**

L'élection des membres du Bureau par le Conseil d'Administration aura lieu au cours du prochain C.A

Natacha Cohadzic est chargée de la communication de l'association.

**6. Changement de période de référence des comptes de notre association.**

Nous proposons que la période s'étende sur une année civile plutôt qu'à cheval sur 2 années ; il s'agit donc d'une période de 17 mois jusqu'à décembre 2011 ; la cotisation est donc augmentée à 15 euros au lieu de 10 qui était le montant annuel jusqu'à présent. Le prochain exercice débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ; Le montant de la cotisation sera alors défini à l'AG marquant le terme de l'exercice actuel. Cette décision est adoptée à l'unanimité des participants.

**7. Présentation des perspectives d'avenir ; (en annexe 3)**

**8. Questions diverses**

Une adhérente propose la rédaction d'une charte ou d'un guide du voyageur / adhérent qui part en mission en Mauritanie.

Cela permettrait de savoir quoi faire ou ne pas faire avant et pendant la mission.

Une discussion s'est ensuite ouverte sur la nature des livres que nous envoyons en Mauritanie : certains livres ne correspondent pas à la culture africaine ; par contre, les classiques sont appréciés.

Une collation a réuni les participants qui ont visionné le diaporama de la mission en continu.

Fin de la séance 22h30

Le Président  
Rivoire Etienne

